

DESCRIPTION

DE

SIX ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES D'EUROPE

DONT DEUX APPARTENANT A DEUX GENRES NOUVEAUX ET AVEUGLES.

Par M. le Dr AUBÉ.

(Séances des 21 Avril et 23 Mai 1861.)

RAYMONDIA (N. G.).

Corps légèrement allongé et convexe, très probablement aptère. *Tête* n'offrant aucune trace d'yeux. *Bec* allongé, légèrement arqué et un peu épais; *scrobe* commençant près de l'extrémité antérieure et occupant presque tout le côté du bec. *Antennes* un peu moins longues que la tête et le corselet réunis; *scape* à peu près de la longueur du bec; *funicule* de six articles presque égaux entre eux; *massue* assez forte et ovoïde. *Corselet* non canaliculé en dessous pour recevoir la tête. *Élytres* ovalaires, un peu allongées. *Tibias* dilatés angulairement en dehors. *Tarses* de quatre articles, ongles simples.

Ce genre appartient à la grande famille des Curculionides et a le faciès des *Cotaster*, mais il en diffère par le funicule, qui n'a que six articles et par l'absence d'yeux apparents. En outre, la forme de ses jambes dénote des habitudes de fouisseur. Je crois cependant qu'il doit être classé à côté des *Cotaster*, dans le groupe des Eriirhinides.

1. RAYMONDIA FOSSOR. — Long. 2 mill. — Pl. 5, fig. 7.

D'un testacé un peu rougeâtre, brillant. *Tête* assez petite, assez brillante, offrant quelques rares points enfoncés sur le front; le *bec* pas tout à fait aussi long que le corselet, marqué de points enfoncés assez forts, disposés en lignes irrégulières, avec une petite carène lisse en dessus. *Corselet* ovoïde, plus étroit en avant et en arrière, la partie la plus large est en avant un peu au delà du milieu; il est couvert de points très gros, très fortement enfoncés, avec une ligne saillante, lisse sur le milieu du disque, laquelle est légèrement abrégée en avant et en arrière. *Écusson* invisible. *Élytres* ovalaires, un peu allongées, couvertes de stries de très gros points enfoncés, d'autant plus forts qu'ils avoisinent davantage la

suture et la base, et s'atténuant, presque jusqu'à disparaître, sur les côtés et en arrière. L'*abdomen* offre en dessous une fossette assez large et assez profonde (an ♂?). *Pattes* assez fortes; les jambes dilatées triangulairement en dehors et légèrement ciliées. Il est couvert de petits poils fins et rares.

Trouvé à Saint-Raphaël, par M. Raymond, dont les recherches intelligentes ont doté l'entomologie de tant d'espèces inédites, et auquel je dois la communication du seul exemplaire de cet insecte qu'il ait pris jusqu'à ce jour, et le sacrifice de trois des autres Coléoptères, dont je donne encore ici la description.

C'est sous une pierre profondément enfoncée en terre que cet insecte a été découvert.

LYREUS (N. G.) (1).

Corps déprimé, très probablement aptère. *Tête* assez petite, aplatie en dessus et sans yeux apparents. *Antennes* de 10 articles, les 2 premiers un peu plus forts que les suivants, les 3-7 à peu près égaux entre eux, le 8^e un peu plus large que le précédent, les deux derniers formant une massue arrondie; elles sont insérées latéralement sous un très petit tubercule. Dernier article des *palpes* ovalaire, allongé. Le *corselet* grand, presque carré. *Écusson* très petit, transversal. *Élytres* une fois et demie seulement de la longueur du corselet. *Pattes* n'offrant rien de remarquable; *tarses* de quatre articles, les trois premiers presque égaux entre eux, le dernier aussi long que les précédents réunis et armé de deux crochets simples.

Il tient le milieu entre les genres *Langelandia* et *Anommatus*, il diffère du premier par le nombre des articles des antennes, qui est de dix ou onze, et du second par la massue qui est très viblement biarticulée, tandis qu'elle ne se compose que d'un seul article apparent dans ce dernier. Sa forme générale le rapproche davantage de l'*Anommatus*.

2. LYREUS SUBTERRANEUS. — Long. 2 mill.

Entièrement d'un brun un peu clair et à peine brillant. *Tête* granuleuse. *Massue* des antennes testacée. *Corselet* presque carré, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, entièrement couvert de tubercules très serrés et aplatis; les bords latéraux sont un peu déprimés et légèrement crénelés; les angles antérieurs très légèrement aigus, les postérieurs obtus. *Écusson* très petit et transversal. *Élytres* une fois et demie aussi longues que le corselet, entièrement couvertes de lignes serrées de gros points enfoncés,

(1) Nom sans aucune signification.

imprimés d'arrière en avant, ce qui leur donne l'aspect d'une espèce de râpe.

Ce singulier insecte, dont je n'ai vu qu'un seul exemplaire, a été pris aux environs de Saint-Raphaël, sous une pierre profondément enfoncée en terre.

3. ANILLUS HYPOGÆUS. — Long. 2 1/2 mill.

Entièrement testacé, couvert d'une pubescence fine et rare. *Corps* allongé, déprimé. *Tête* assez forte, avec deux impressions frontales assez profondes. *Corselet* aussi large que long, légèrement rétréci en arrière, avec les angles postérieurs presque droits, une ligne longitudinale sur le disque, une impression transversale en avant, peu distincte, une autre en arrière beaucoup plus sensible, une petite fossette longitudinale assez bien sentie entre l'angle externe postérieur et la ligne médiane; la base coupée presque carrément. *Élytres* allongées, presque parallèles, assez brusquement arrondies en arrière, déprimées et couvertes de stries très finement ponctuées, sensibles surtout à la base et le long de la suture. *Pattes* testacées.

Cet *Anillus*, très voisin du *cavus*, s'en distingue par sa forme générale plus déprimée, son corselet plus large, moins sensiblement rétréci en arrière, mais surtout par ses élytres plus aplaties, couvertes de stries très serrées et finement ponctuées, qui les font paraître un peu rugueuses et moins brillantes.

Comme ses congénères les *A. cavus* et *glaber*, c'est sous les pierres profondément enterrées (quelquefois de 50 centimètres) qu'il faut le chercher, surtout à la suite de la pluie. C'est dans ces conditions qu'il a été rencontré à Saint-Raphaël, par M. Raymond, notre collègue.

4. SCYDMOENUS MYRMECOPHILUS. — Long. 3/4 mill.

Allongé, d'un testacé rougeâtre, très brillant, avec les pattes et les antennes testacées pâles. *Tête* petite et lisse; *yeux* noirs et assez saillants. *Antennes* avec les trois derniers articles formant un peu la massue. *Corselet* cordiforme, très allongé, une fois et demie aussi long que large, rétréci en avant et en arrière, offrant son plus grand diamètre transversal à son quart antérieur; la base très légèrement arrondie; le disque marqué tout à fait en arrière d'une petite dépression transversale à peine sentie, et d'un petit point enfoncé de chaque côté près du bord externe. *Élytres* à peine plus larges à la base que le corselet, assez régulièrement elliptiques, offrant de chaque côté de l'écusson une dépression profonde rembrunie et faisant saillir l'écusson et les épaules. *Pattes* testacées pâles.

avec les cuisses à peine renflées en massue. Il est tout couvert de petits poils assez longs, très fins et peu serrés.

L'espèce avec laquelle il offre le plus de ressemblance, pour la forme générale, est le *styriacus* Schaum, mais il s'en distingue essentiellement par sa couleur, par le nombre des articles de la massue des antennes et par la forme plus allongée du corselet dont le plus grand diamètre transversal est plus en avant et dont les petites impressions punctiformes sont plus petites et placées plus en dehors.

Trouvé à Saint-Raphaël par M. Raymond, qui l'a capturé assez profondément en terre et toujours en société avec une très petite fourmi.

5. HOLOPARAMECUS BERTOUTI. — Long. 1 mill.

Corps très allongé, assez convexe, d'un testacé rougeâtre et luisant. *Tête* assez forte, engagée dans le corselet jusqu'aux yeux qui sont noirs et petits; elle est entièrement couverte de très petits points enfoncés assez rares. *Antennes* testacées, de dix articles seulement, avec la massue uniaarticulée (1). *Corselet* cordiforme, fortement rétréci en arrière; la partie la plus large correspondant au quart antérieur environ; le sommet et la base coupés presque carrément; les angles antérieurs un peu obtus, les postérieurs droits; convexe en dessus, marqué dans son milieu d'un petit sillon longitudinal un peu abrégé en avant et en arrière, marqué à sa base d'une large impression, offrant de chaque côté un appendice assez grand, triangulaire, à sommet antérieur avancé jusqu'au tiers environ, et au fond de laquelle, tout à fait près de la base et au milieu, existent deux petits tubercules arrondis, saillants et se touchant entre eux; il est tout couvert de points enfoncés analogues à ceux de la tête. *Écusson* demi-circulaire et lisse. *Élytres* assez régulièrement elliptiques, très allongées, plus de quatre fois aussi longues que le corselet, aussi larges que lui à leur point de jonction, assez régulièrement élargies jusqu'environ leur milieu, aussi régulièrement rétrécies en arrière, pour se terminer en s'arrondissant; elles sont entièrement couvertes de points enfoncés peu serrés, mais plus forts que ceux de la tête et du corselet; aucune trace de strie suturale. *Pattes* testacées.

Cet insecte a été découvert par MM. Martin et de Baran, qui l'ont pris ensemble sur le bord de la mer, aux environs de Toulon, dans des fissures de rochers où le vent avait accumulé quelques débris de fucus. Je l'ai

(1) Cette disposition des antennes pourrait peut-être inviter à faire de cet insecte le type d'un nouveau genre, mais je n'ai pas osé prendre ce parti dans une coupe générique très naturelle du reste, mais où le nombre des articles des antennes est quelquefois de neuf, de dix ou de onze.

dédié à M. Bertout, capitaine d'artillerie, dont le zèle entomologique n'est arrêté par aucun obstacle.

6. PTILIUM FILIFORME. — Long. 1/3 mill.

Allongé, linéaire, parallèle, d'un noir de poix légèrement brillant et tout couvert d'une pubescence grise, très fine et très serrée. *Tête* assez forte, plus étroite que le corselet, couverte de petits points très serrés; les *yeux* très saillants; la *bouche* testacée; les *antennes* plus longues que la tête et le corselet réunis, d'un testacé très clair. *Corselet* transversal, une fois et demie plus large que long, arrondi sur les côtés, plus large en avant qu'en arrière; les angles antérieurs assez abaissés, très obtus, les postérieurs et la base très largement arrondis; il est tout couvert de petits points enfoncés un peu plus forts que ceux de la tête et offre, tout à fait en arrière, une légère dépression transversale, et en avant un sillon longitudinal et médian à peine senti. *Élytres* plus étroites que le corselet, près de trois fois aussi longues que ce dernier, avec les épaules légèrement arrondies, les côtés parallèles presque dans toute leur étendue; l'extrémité un peu testacée, arrondie et offrant à la suture un angle rentrant peu sensible; la suture est légèrement relevée en carène dans sa moitié postérieure; elles sont couvertes de points très serrés, mais un peu plus fins que ceux de la tête et du corselet. *Pattes* testacées; les cuisses, et surtout les postérieures, d'un brun de poix un peu clair.

Ce *Ptilium* se distingue de ses congénères par sa forme linéaire et la longueur relative de ses élytres, dont les côtés sont presque droits.

Trouvé à Saint-Raphaël, par M. Raymond, qui l'a pris au bord de la mer, sous des fucus et en compagnie du *Trichopteryx fuscicola*.

